Envoyé en préfecture le 23/06/2023
Reçu en préfecture le 23/06/2023
Publié le 10/07/23
ID : 081-200034049-20230622-DPDB2023_054-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

- Article L5211-10 du CGCT
- Délibération 2020-47 du 06 juin 2020

DÉCISION DU BUREAU PAR DÉLÉGATION
N°2023-54
DU JEUDI 22 JUIN 2023

Participants : MM. Jean-Luc CANTALOUBE, Jean-Paul CHAMAYOU, Serge BOURREL, Pierre CALVIGNAC

Excusés : Mme Isabelle CALMET, M. Henri VIAULES, Mme Sylvie BASCOUL

Objet de la décision : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Haut Dadou - Attribution d'une subvention

Vu la délibération n°2019-085 du 26 novembre 2019 relative au financement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Haut Dadou,

Vu le règlement d'attribution des aides aux travaux établi dans le cadre de l'OPAH du Haut Dadou et adopté par délibération n°2019-105 du 17 décembre 2019,

Vu la demande de subvention présentée à l'ANAH par M. ROSSIGNOL Michel dans le cadre de l'OPAH du Haut Dadou,

Vu que ce dossier de demande a reçu l'agrément de la commission de l'ANAH,

Considérant que le demandeur remplit les conditions fixées dans le règlement des aides aux travaux,

Le Bureau de Communauté de Communes Centre Tarn, à l'unanimité :

- décide d'attribuer la subvention suivante :

Bénéficiaire	Adresse	Nature des travaux	Montant HT des travaux	Montant HT de la dépense éligible	Taux subvention réel	Montant de la subvention attribuée
ROSSIGNOL Michel	953 route de Saint Salvy - Terre Clapier- 81120 TERRE DE BANCALIE	Autonomie et énergie	27 058,62 €	27 058,62 €	7,39 %	2 000,00€

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires au versement de cette subvention.

En vertu de l'article L 5211-10 du CGCT, la présente décision sera communiquée à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE TARN